

Formation : Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire et médico-social (SMS)

Objectifs

Identifier les enjeux de prévention de son établissement au regard de son état des lieux S&ST ;

Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne répondant à des objectifs et des priorités

Piloter les projets de la démarche de prévention en comptant sur un (des) AP SMS.

Livrable

Lettre d'engagement dans la démarche et positionnement de l'AP SMS

CONTENU

Contexte :

Cette formation est le point de départ du parcours de formation et d'accompagnement de l'animateur prévention SMS et du dirigeant. Elle doit précéder la formation de l'AP SMS

Contenu

Identifier les enjeux de prévention de son établissement au regard de son état des lieux S&ST ; Initier un état des lieux S&ST de son établissement

Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne répondant à des objectifs et des priorités ; Définir des objectifs et des priorités dans son établissement

Piloter les projets de la démarche de prévention en comptant sur un (des) AP SMS. Identifier l'AP SMS à former et le positionner sur un projet de prévention répondant à une priorité dans l'établissement

Organiser, mettre en œuvre la démarche de prévention des risques professionnels de son établissement Poser les bases d'une « lettre d'engagement » décrivant une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne et Mesurer la portée des travaux applicatifs prévus dans la formation-action de l'AP avec sa nécessaire implication, afin de les anticiper et de favoriser leur mise en œuvre.

Évaluation Formative

Délivrance d'une attestation de formation validant les acquis

Pré requis

Être chefs d'établissements du secteur sanitaire et médico-social SMS s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets, TMS Pros par exemple, en comptant sur un (des) animateur(s) prévention AP SMS

Les points forts

Formation participative centrée sur la pratique – en alternance
Analyse et amélioration des pratiques
Accompagnement individualisé

Contact : Claire DAZIN

Formateur de formateurs PRAP2S
Formateur AP SMS ASD
Ergothérapeute
0611525217
claire.dazin@ergo53.fr

Ergo53

Organisme de formation habilité
par l'Assurance maladie – Risques
professionnels et l'INRS pour
dispenser cette formation

une journée de formation en présentiel – 7H
& 2 demi-journées d'accompagnement sur site binôme
Dirigeant/AP-SMS – 8h

Groupe de 10 stagiaires
Public : chefs d'établissements du secteur sanitaire
et médico-social SMS